

Le 27 février 2020

Dispositions relatives au Coronavirus COVID-19

Extrait courrier du Recteur d'Académie de Bretagne

Pour les personnes revenant des zones à risque

Le Ministère des Solidarités et de la Santé émet des recommandations pour les personnes revenant de **Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.**

Dans les 14 jours suivant le retour, les mesures suivantes sont préconisées par le MSS :

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées.) ;
- Evitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées.) ;
- Evitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma.).
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer les personnes sont invités à

- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;
- Eviter tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;
- Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

En conséquence et sur les recommandations du Ministère des Solidarités et de la Santé, les enfants qui reviendraient de ces destinations, ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leurs retours. Ils sont soumis aux mêmes préconisations que celles rappelées ci-dessus.

De même, les personnels relevant du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse doivent être soumis aux mêmes préconisations, dès lors qu'ils reviennent des zones à risque.

Par ailleurs, je vous rappelle que sont à votre disposition :

- le site d'information du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- les conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>
- la FAQ de l'OMS : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

Pour le grand public, le ministère des Solidarités et de la Santé a mis en place un **numéro vert (0 800 130 000)** ouvert de 09h00 à 19h00, sept jours sur sept afin d'apporter tout renseignement sur le coronavirus. Pour rappel, cette plateforme téléphonique n'est toutefois pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par les SAMU-centres 15.